1. Saisissez votre demande de licence 2023 sur https://espacetri.fftri.com/
   - ➤ Dans la partie “**Choix de la licence**” le tarif affiché correspond uniquement à la part FFTri. Le montant total (incluant la part club et la part ASPTT) vous sera communiqué ultérieurement (vous pouvez vous reporter au tableau des tarifs sur le site du club).
     - *A noter que la licence loisir permet d’accéder aux entraînements, mais un “Pass Compétition” est nécessaire pour chaque course (comme un non licencié). Pour avoir un ordre d’idée : 5€ Duathlon S - 20€ Triathlon M - 40€ Triathlon L et 2€ les Bike&Run, aquathlon etc …*

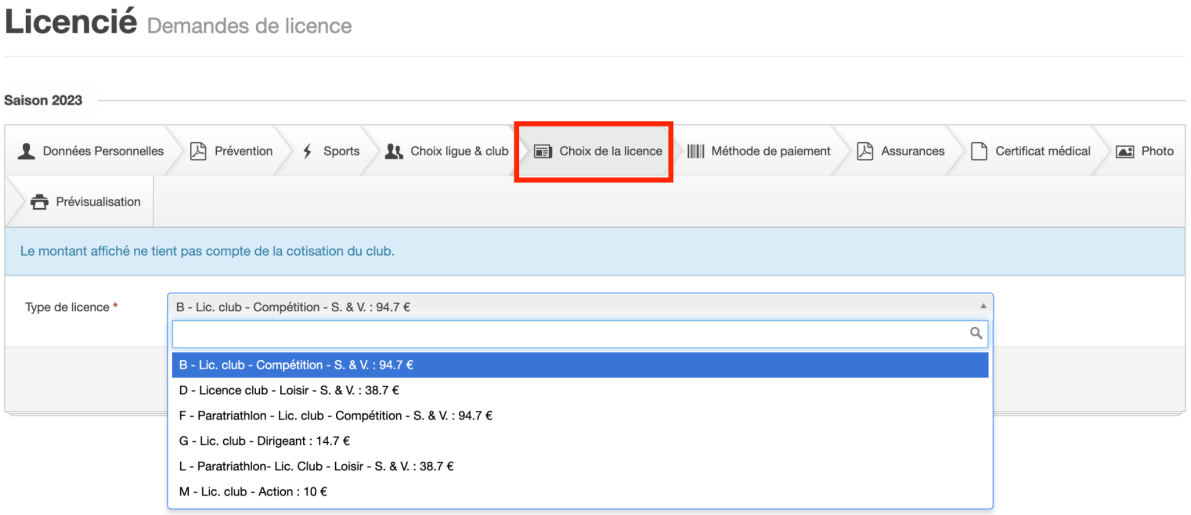

   - ➤ Dans la partie “**Méthode de paiement**”, sélectionnez “**Oui**” *je souhaite payer par CB la cotisation club ainsi que ma licence*

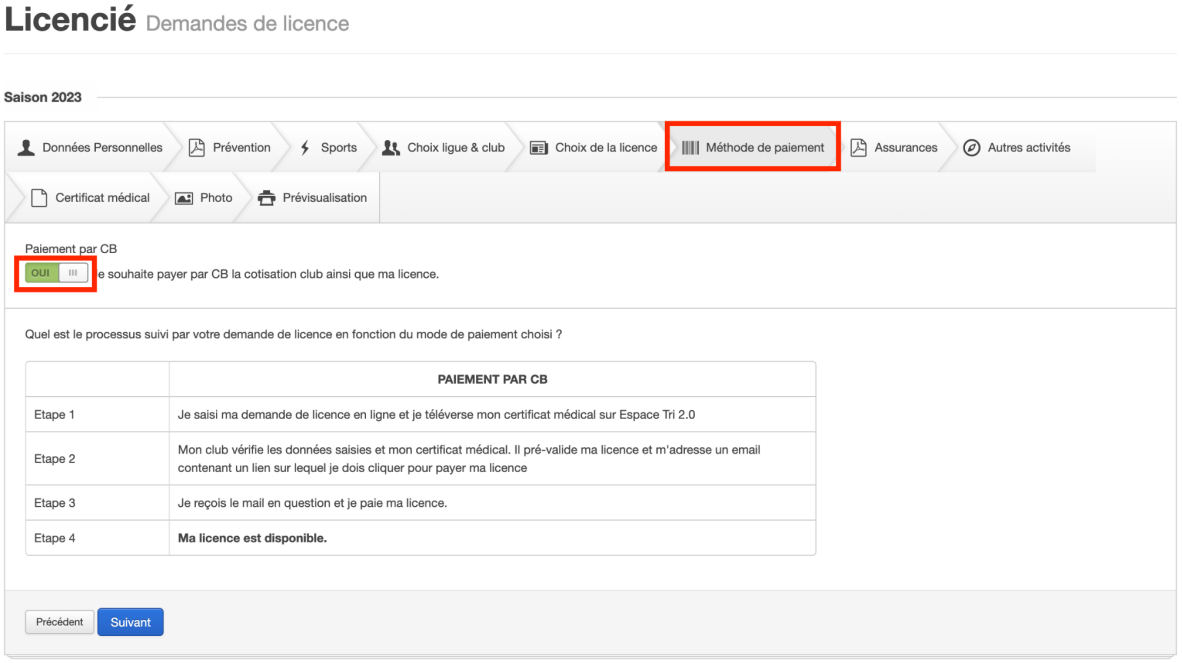

   - ➤ Dans la partie “**Assurances**”, nous vous conseillons de choisir la Formule 2. Vous pouvez également choisir la 1 ou la 3, la 3 donnant lieu à un surcoût qui sera intégré au montant final à payer.

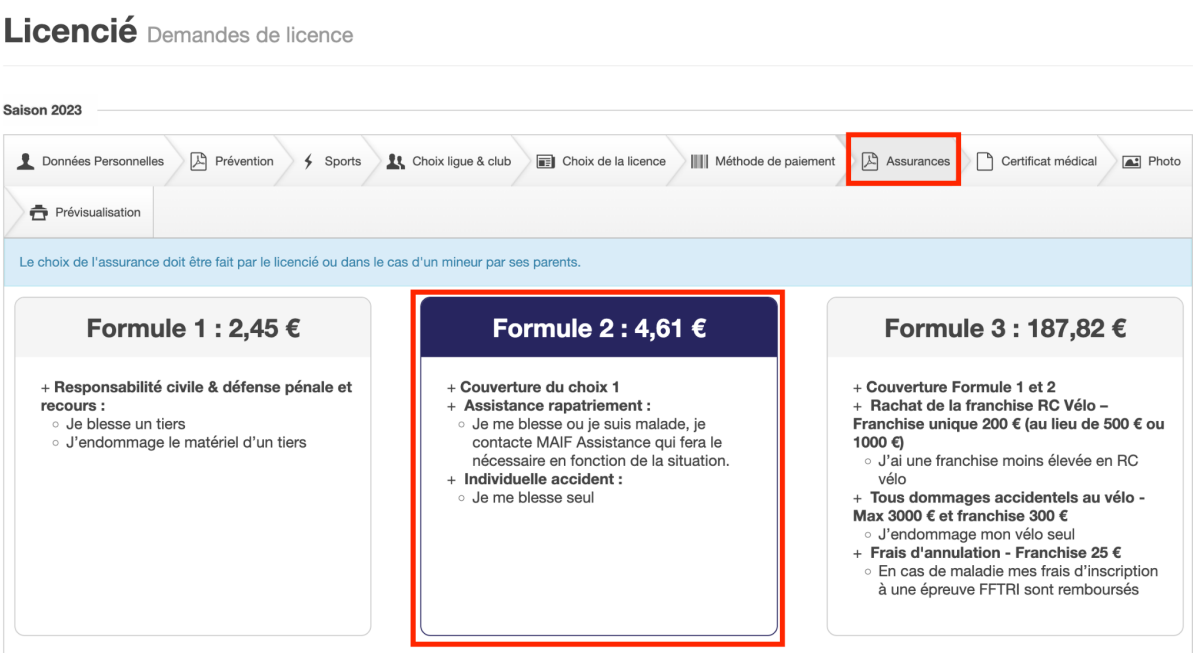

	Formule 1 RC seule	Formule 2 RC / IA / Assistance	Formule 3 Toutes garanties	Licence Action RC / IA	Licence 4-6 ans RC / IA
Cotisation unitaire TTC par licencié	2,45 € TTC	4,61 € TTC	187,82 € TTC	4,29 €	0.81 € TTC
Responsabilité civile & défense pénale et recours	Je blesse un tiers J'endommage le matériel d'un tiers	Je blesse un tiers J'endommage le matériel d'un tiers	Je blesse un tiers J'endommage le matériel d'un tiers	Je blesse un tiers J'endommage le matériel d'un tiers	Je blesse un tiers
Individuelle accident – Garantie de base		Je me blesse seul	Je me blesse seul	Je me blesse seul	Je me blesse seul
Assistance rapatriement *		Je me blesse ou je suis malade, je contacte MAIF Assistance qui fera le nécessaire en fonction de la situation.	Je me blesse ou je suis malade, je contacte MAIF Assistance qui fera le nécessaire en fonction de la situation.		
Rachat de la franchise RC vélo – Franchise unique 200 € (au lieu de 500 € ou 1000 €)			J'ai une franchise moins élevée en RC vélo		
Tous dommages accidentels au vélo – max 3000 € et Franchise 300 € (équivaut à l'option A)			J'endommage mon vélo seul		
Annulation d'inscription à une épreuve FFTRI avec – Franchise 25 €			En cas de maladie mes frais d'inscription à une épreuve FFTRI sont remboursés		

- <u>Les règles pour les certificats médicaux sont les suivantes :</u>
  - Lorsque le demandeur de la licence est **majeur, l'obtention de la licence est subordonnée à la présentation d'un certificat médical datant de moins d'un an** et permettant d'établir l'absence de contre-indication à la pratique du sport ou de la discipline concernée.
    - **Pour une licence Compétition, absence de contre indication à la pratique du « sport en compétition ».**
    - **Pour une licence Loisir ou Action, absence de contre indication à la pratique du « sport ».**
      Nous vous conseillons d'avoir un certificat médical de non contre indication à la pratique du sport en compétition tout de même car il vous sera demandé à la moindre course en tant que licencié loisir (voire pour

l'ensemble des licenciés sur les courses connexes type courses sur route etc ..)

- Lorsque le demandeur de la licence est **mineur**, l'obtention de la licence est subordonnée à l'attestation du renseignement d'un **questionnaire relatif à l'état de santé** du sportif mineur, réalisé conjointement par le mineur et par les personnes exerçant l'autorité parentale.
- Lorsqu'une réponse au questionnaire de santé conduit à un examen médical, l'obtention ou le renouvellement de la licence nécessite la production d'un certificat médical attestant l'absence de contre-indication à la pratique sportive de moins de 6 mois.
- Lors du **renouvellement de la licence**, la présentation d'un certificat médical d'absence de contre-indication datant de moins d'un an est exigée **tous les trois ans**. **Lors des saisons où un certificat médical n'est pas exigé, le sportif renseigne un questionnaire de santé** dont le contenu est précisé par l'arrêté du 7 mai 2021 (annexe II-22 et II-23 du code du sport).

➢ En bref : si c'est votre 1ère licence, si vous répondez "oui" à au moins une des questions du questionnaire santé, ou si votre certificat médical a plus de 3 ans vous serez invité à télécharger un certificat médical directement sur l'interface

➢ Si vous avez bien choisi le paiement par CB, vous n'avez pas de demande de licence à télécharger et signer, tout est automatique.

2. Se rendre sur https://aspttstrasbourg.monclub.app/subscription

➢ Choisir la section "**Triathlon**" et remplir le formulaire associé à votre type de licence

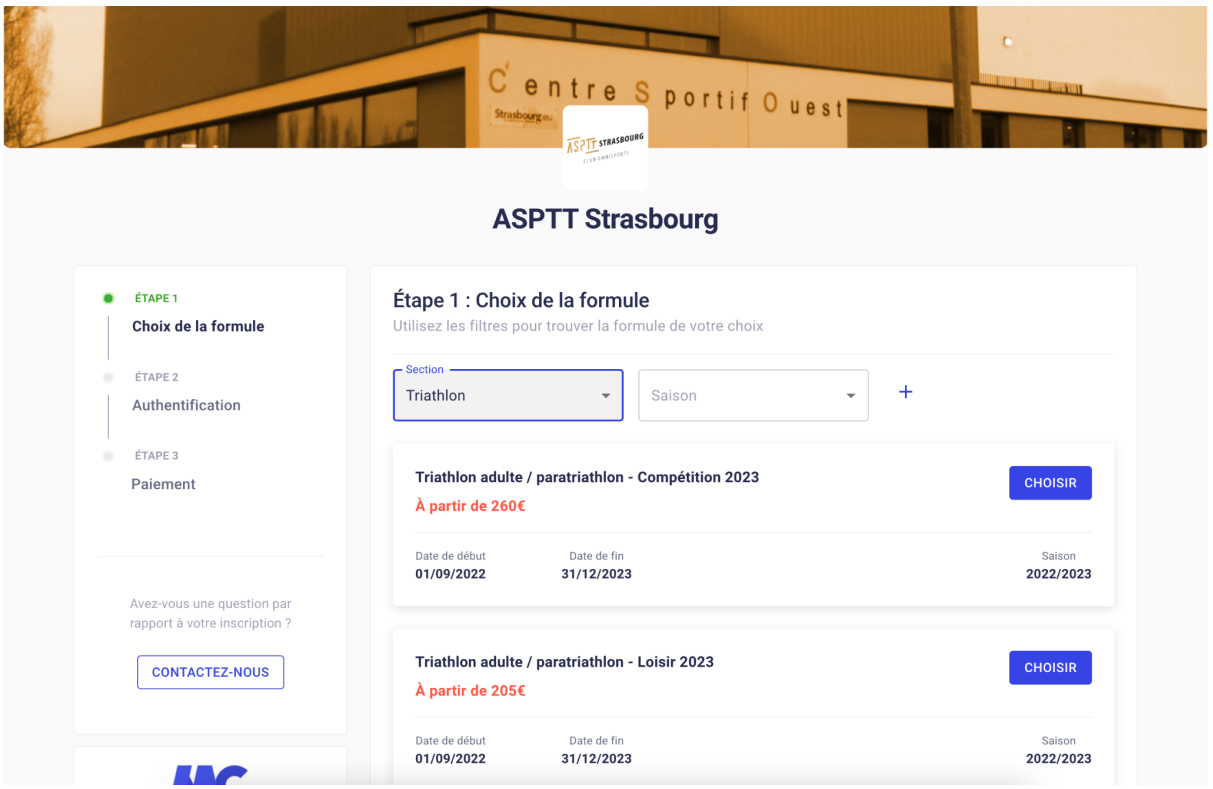

3. Une fois ces 2 étapes faites, votre demande de licence sera validée sur le site de la FFTri et vous recevrez un email contenant un lien vous permettant d'effectuer votre paiement en ligne
4. Une fois le paiement effectué et validé, vous retrouverez votre licence dans votre espace FFTri. Vous pourrez la télécharger et retrouver son numéro.

⚠️ En cas de problèmes, vous pouvez contacter : licences.asptt.strasbourg.tri@gmail.com ⚠️